

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

### Avis relatif à l'agrément de dispositifs de traitement des eaux usées domestiques et fiches techniques correspondantes

NOR : TREL1930810V

En application de l'article 7 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO<sub>5</sub> et après évaluation par un organisme notifié, la ministre de la transition écologique et solidaire et la ministre des solidarités et de la santé agréent les dispositifs suivants :

Titulaire de l'agrément	TRICEL (KILLARNEY) Ballyspillane Ind Est, Killarney, Co Kerry, Irlande									
Dénomination commerciale	Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR4/1800		Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR4/3500		Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR5/2350		Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR5/3200		Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR5/4100	
Capacité de traitement	4 Equivalents-Habitants		4 Equivalents-Habitants		5 Equivalents-Habitants		5 Equivalents-Habitants		5 Equivalents-Habitants	
Numéro national d'agrément	2016-004-mod01-ext01	2016-004-mod02-ext01	2016-004-mod01-ext02	2016-004-mod02-ext02	2016-004-mod01-ext03	2016-004-mod02-ext03	2016-004-mod01-ext04	2016-004-mod02-ext04	2016-004-mod01-ext05	2016-004-mod02-ext05
Historique	Modèle modifié et extrapolé en 2017	Modèle modifié en 2019	Modèle modifié et extrapolé en 2017	Modèle modifié en 2019	Modèle modifié et extrapolé en 2017	Modèle modifié en 2019	Modèle modifié et extrapolé en 2017	Modèle modifié en 2019	Modèle modifié et extrapolé en 2017	Modèle modifié en 2019

Titulaire de l'agrément	TRICEL (KILLARNEY) Ballyspillane Ind Est, Killarney, Co Kerry, Irlande									
Dénomination commerciale	Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR6/3400		Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR6/4200		Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR6/5100		Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR9/4200		Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR9/6000	
Capacité de traitement	6 Equivalents-Habitants		6 Equivalents-Habitants		6 Equivalents-Habitants		9 Equivalents-Habitants		9 Equivalents-Habitants	
Numéro national d'agrément	2016-004-mod01-ext06	2016-004-mod02-ext06	2016-004-mod01-ext07	2016-004-mod02-ext07	2016-004-mod01-ext08	2016-004-mod02-ext08	2016-004-mod01-ext09	2016-004-mod02-ext09	2016-004-mod01-ext10	2016-004-mod02-ext10
Historique	Modèle modifié et extrapolé en 2017	Modèle modifié en 2019	Modèle modifié et extrapolé en 2017	Modèle modifié en 2019	Modèle modifié et extrapolé en 2017	Modèle modifié en 2019	Modèle modifié et extrapolé en 2017	Modèle modifié en 2019	Modèle modifié et extrapolé en 2017	Modèle modifié en 2019

Cet avis annule et remplace l'avis (NOR : SSAP1734853V) publié au *Journal officiel* du 13 décembre 2017 ; édition électronique, texte n° 99.

La fiche technique descriptive correspondante est présentée en annexe. Elle porte seulement sur le traitement des eaux usées. Elle ne porte ni sur la collecte, ni sur le transport, ni sur l'évacuation des eaux usées.

Le guide d'utilisation (*Filtre Compact Tricel® Seta Simplex FR jusqu'à 9 EH – Guide d'utilisation*, 16 septembre 2019, 32 pages) est disponible auprès du titulaire de l'agrément et sur le portail interministériel de l'assainissement non collectif à l'adresse :

<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>.

## ANNEXE

FICHE TECHNIQUE DESCRIPTIVE ASSOCIÉE À LA GAMME DE DISPOSITIFS DE TRAITEMENT AGRÉÉS TRICEL SETA SIMPLEX, MODÈLES FR4/1800 (4 EH), FR4/3500 (4 EH), FR5/2350 (5 EH), FR5/3200 (5 EH), FR5/4100 (5 EH), FR6/3400 (6 EH), FR6/4200 (6 EH), FR6/5100 (6 EH), FR9/4200 (9 EH) ET FR9/6000 (9 EH)

RÉFÉRENCES NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION	
Références réglementaires et normatives	Arrêté du 7 septembre 2009 modifié Annexe ZA de la norme NF EN 12566-3+A2
Type de procédure	Simplifiée selon l'annexe 3 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié
Organisme notifié chargé de l'évaluation de l'agrément	Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton

SYNTHÈSE DU FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS	
Technologie de traitement	filtres compacts à fibre de coco alimentés sous faible pression (en gravitaire)
Description (nombre et fonction) des cuves / compartiments	1 cuve à 2 compartiments - fosse toutes eaux - filtre
Liste des principaux équipements	- préfiltre dans la fosse toutes eaux - média filtrant (fibre de coco) - système de distribution sur le média : - modèles modifiés et extrapolés en 2017 : auget basculant et rampes de répartition - modèles modifiés en 2019 : auget basculant et plateau de répartition

La périodicité de la vidange de ces dispositifs de traitement doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues correspondante à un remplissage au plus égal à 50 % du volume utile de la fosse toutes eaux (voir la hauteur maximum de remplissage de boue avant extraction dans le tableau suivant). Les fréquences de vidanges théoriques à charge nominale indiquées dans le tableau suivant sont données à titre indicatif. Seul le remplissage à la hauteur indiquée doit déclencher la vidange.

La fosse toutes eaux est ventilée par une entrée d'air constituée par la canalisation d'amenée des eaux usées qui est prolongée jusqu'à l'air libre au-dessus du toit de l'habitation. Le filtre possède une entrée d'air reliée au raccordement de sortie des eaux usées traitées. L'extraction des gaz de la fosse toutes eaux et la sortie d'air du filtre sont assurées par une canalisation rapportée au-dessus du faîtage du toit de l'habitation avec un extracteur.

Ces dispositifs peuvent être installés pour des résidences secondaires.

L'évacuation des eaux usées traitées se fait conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié précité (évacuation prioritairement réalisée par infiltration dans le sol ou irrigation souterraine des végétaux et, en cas d'impossibilité démontrée, par rejet vers le milieu hydraulique superficiel).

Les performances épuratoires concernant les paramètres microbiologiques n'ont pas été mesurées.

Des prescriptions techniques pourront être fixées par le préfet en application de l'article L. 1311-2 du code de la santé publique ou par le maire en application de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, lorsque des usages sensibles, tels que la conchyliculture, la cressiculture, la pêche à pied, le prélèvement en vue de la consommation humaine ou la baignade existent à proximité du rejet.

Les charges organiques pouvant être traitées par ces dispositifs peuvent aller jusqu'aux capacités de traitement présentées dans le tableau suivant.

SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS										
Dénomination commerciale	Gamme TRI-CEL SETA SIMPLEX modèle FR4/1800	Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR4/3500	Gamme TRI-CEL SETA SIMPLEX modèle FR5/2350	Gamme TRI-CEL SETA SIMPLEX modèle FR5/3200	Gamme TRI-CEL SETA SIMPLEX modèle FR5/4100	Gamme TRICEL SETA SIMPLEX modèle FR6/3400	Gamme TRI-CEL SETA SIMPLEX modèle FR6/4200	Gamme TRI-CEL SETA SIMPLEX modèle FR6/5100	Gamme TRI-CEL SETA SIMPLEX modèle FR9/4200	Gamme TRI-CEL SETA SIMPLEX modèle FR9/6000
Capacité de traitement	4 EH	4 EH	5 EH	5 EH	5 EH	6 EH	6 EH	6 EH	9 EH	9 EH
Numéro national d'agrément	2016-004-mod01-ext01	2016-004-mod01-ext02	2016-004-mod01-ext03	2016-004-mod01-ext04	2016-004-mod01-ext05	2016-004-mod01-ext06	2016-004-mod01-ext07	2016-004-mod01-ext08	2016-004-mod01-ext09	2016-004-mod01-ext10
	2016-004-mod02-ext01	2016-004-mod02-ext02	2016-004-mod02-ext03	2016-004-mod02-ext04	2016-004-mod02-ext05	2016-004-mod02-ext06	2016-004-mod02-ext07	2016-004-mod02-ext08	2016-004-mod02-ext09	2016-004-mod02-ext10
Cuve(s)	1									
Forme	cylindrique à axe horizontal									
Matériau	polyester renforcé de fibres de verre									
Fosse toutes eaux	Hauteur utile (cm)	130	130	130	130	130	130	130	130	130
	Volume utile (m <sup>3</sup> )	1,83	3,50	2,35	3,22	4,11	3,36	4,24	4,24	5,99
	Surface utile (m <sup>2</sup> )	1,04	2,18	1,44	2,00	2,58	2,09	2,66	2,66	3,80
	Hauteur maximum de remplissage de boue avant extraction (cm)	71	71	71	71	71	71	71	71	71
Filtre	Fréquence de vidange théorique à charge nominale (mois)	8	48	8	28	48	22	34	8	31
	Hauteur utile (cm)	88	88	88	88	88	88	88	88	88
	Surface utile (m <sup>2</sup> )	1,95	2,16	2,16	2,16	2,76	2,76	2,76	4,16	4,16
SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS										

